

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 novembre 2022

RELATIF À L'ACCÉLÉRATION DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES -
(N° 443)

Tombé

AMENDEMENT

N° CD1111

présenté par
M. Pierre Cazeneuve, rapporteur

ARTICLE 1ER BIS

À l'alinéa 6, substituer au mot :

« lui »

les mots :

« l'État ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.